

Rotary Club Strasbourg Sud



Chers Amis,

Dans quelques jours nous nous retrouverons, quelques membres du club, à Saint Jacques de Compostelle, pour la quatrième rencontre Rotarienne Internationale « Année Sainte Compostellane - Jacquaire 2010 ».

Des manifestations se déroulent tout au long de l'année jacquaire* avec un point d'orgue au cœur de l'été et surtout le 25 juillet. Le contenu et la qualité de ces manifestations sont très variables, évoquant le pèlerinage, l'univers du Moyen-Âge, les troubadours, Al-Andalus, l'art roman, la formation de l'Europe,... Ce lieu chargé d'histoire et de symboles nous permettra de retrouver des racines autant spirituelles que rotariennes et d'**enrichir notre idéal rotarien** dans le sens de la bonne entente internationale, de l'amitié et de la meilleure connaissance des autres.

Ce mois de mai verra également l'aboutissement de nos efforts de la fin de l'année dernière, le Loto de la Saint Nicolas. Nous en remettrons les fruits au Foyer Charles Frey le mercredi 19 mai lors d'une cérémonie conviviale qui nous permettra d'appliquer notre idéal de **servir d'abord** en soutenant les initiatives éducatives du foyer.

Ce même mois nous soutiendrons l'association Pied à l'Etrier lors de son 10^{ème} anniversaire en assistant à l'Assemblée Générale au restaurant Mosaïque. La encore notre club **soutient des actions** dans notre ville en accompagnant des **initiatives de formation** en faveur des jeunes générations.

Le premier apéritif de ce mois enfin nous permettra d'accueillir Olivier Diffiné, président du club Strasbourg Est et de l'Interclub qui pourra mieux nous faire comprendre l'intérêt de nous unir pour **accroître la capacité du Rotary à servir autrui** et donner à nos actions plus d'envergure comme par exemple notre action en faveur de l'épilepsie lors des Courses de Strasbourg.

Ce mois de mai verra donc fleurir plusieurs de nos projets et nous pourrons bientôt comme le bon jardinier en faire un bouquet à offrir aux autres.

Bon mois de mai à tous, et **en mai, fais ce qu'il te plait !**

Hugues Pflieger

(*)Une année est dite « jacquaire », lorsque la fête de St Jacques, le 25 juillet, tombe un Dimanche. La première année jacquaire attestée historiquement date de 1428. La tradition de l'année jacquaire a été relancée en 1965. L'événement se reproduit au rythme de tous les 6. 5. 6 et 11 ans. La prochaine aura lieu en 2021.

le site

*Si vous souhaitez des informations concernant l'un des domaines cités ci-dessous,
rendez vous sur le site du Club (Cliquez sur l'adresse).*

www.rotary-strasbourg-sud.fr

Accueil

Historique

Comité

Evénements

Actions

Contacts

Bulletins

Réunions

District



Joyeux Anniversaires :

Jean-Claude Gall 19 mai

La pensée de Jean Pierre

Il faut aimer l'avenir

l'agenda

Date réunion	Nature	Thème	Intervenant	Contact
Mai 5	Apéritif Cercle	Club Strasbourg Est Réunion de comité	O.Diffiné	H. Pflieger
7/ 8/ 9	Espagne	Voyage Compostelle	Club Barcelone	R.Schneider
	Apéritif Cercle			
19	Déjeuner Foyer Charles Frey	Remise d'un chèque	H.Pflieger	H. Pflieger
26	Déjeuner Mosaïque avec Conjoint	AG « Pied à l'étrier » 10 ans « Pied à l'étrier »	L.Hamoud, D.Rharrouz, JP Foltzer	H.Kuttruf
Juin 2	Apéritif Cercle	Le Rotaract Réunion de comité	Laurent Geyl	H. Pflieger
9	Apéritif Cercle			H. Pflieger
16	Dîner	Passation de Pouvoirs	H Pflieger/JM Gérard	JM Gérard
23	Déjeuner	Les services aux salariés dans une grande entreprise	N.Clery Direct. Eli Lilly	JP Foltzer
30	Dîner avec conjoint	Qu'est-ce le scoutisme ?	D Pflieger Déléguée Territoriale des Scouts de France	H. Plieger

Dates à retenir dès a présent

- Samedi 26 juin 2010 : Assemblée de District aux Tanzmatten de Sélestat
- Octobre 2010 : journée de l'illettrisme
- Jeudi 21 octobre 2010 : concert à l'ENA au bénéfice de Mosaïque
- Mardi 23 novembre 2010 : soirée cinéma avec un conte de GRIMM (ça allait de soi, notre Gouverneur étant Anita GRIMM)
- Samedi 4 décembre 2010 : loto de la St Nicolas ?
- Mercredi 12 janvier 2011 : visite du Gouverneur
- Mars 2011 : semaine de la communication
- Samedi 2 avril 2011 : Conférence de District à Besançon
- 22 au 25 mai 2011 : Convention du Rotary International à la Nouvelle Orléans

L'Europe après le traité de Lisbonne

Rotary Sud 21/04/2010



Cette conférence a été donnée par Mr François Brunagel, Directeur au parlement Européen .

(Merci à Jean-Richard Diebold pour le résumé).

1 L' acte fondateur

Dans quelques jours, le 9 mai, on va célébrer le 60 ° anniversaire de la déclaration de Robert Schumann. Symboliquement cette commémoration aura lieu au siège du Parlement européen à Strasbourg..

Le Président du parlement européen **Jersy Buzek** (polonais) a invité, le président de la République, mais celui-ci sera à Moscou, le Premier Ministre français, qui vraisemblablement viendra, **M Herman Van Rompuy** nouveau président de l'Union européenne sans oublier nos voisins allemands, le ministre des affaires étrangères, le ministre des affaires européennes, le président du Bundestag et le président du Bundesrat.

La déclaration de Robert Schumann appelle à la réconciliation franco-allemande et à la construction d'une communauté qui débouche immédiatement sur des actes concrets et pratiques, qui met en commun les 2 piliers économiques qui avaient assuré l'effort de guerre et l'effort de reconstruction, le charbon et l'acier.

Pflimlin lorsqu'il était président du parlement européen en 1984, à 78 ans, disait, si Schumann revenait il ne proposerait plus une communauté du charbon et de l'acier mais une communauté des nouvelles technologies, qui est aujourd'hui le fer de lance du développement économique.

2 Le marché commun, la communauté économique européenne (CEE)

Quinze ans après, on étend ce système et on crée le marché commun, la communauté économique européenne. Il fallait tout le bon sens d'un lorrain **R Schumann** pour sortir de l'incantation européenne de l'après guerre, sortir du romantisme européen.

Soixante ans après, le monde a changé, en commençant par la mondialisation. Nous avons plus à nous préoccuper de notre subsistance, aujourd'hui on a des problèmes d'approvisionnement énergétique, de sécurité de nos approvisionnements en énergie, de changement climatique, des problèmes démographiques et de politique étrangère.

Nous sommes le continent vieillissant, « *le vieux continent ne doit pas devenir le continent des vieux* ».



Donc il fallait adapter l'Europe à ce changement du monde et adapter les institutions européennes à ces changements mais aussi aux changements de l'Europe elle-même.

Nous avons commencé à 6, nous sommes 27. Il est clair que la gouvernance est différente lorsqu'on est à 6 qu'à 10, 12, 15 et subitement 27.

Ces modifications, de traité en traité, ont conduit au fameux traité qui devait être constitutionnel, porté sur les fonds baptismaux par **M Valery Giscard D'Estaing** qui voulait en faire le « *meisterstück* » de sa carrière. A la fin, il y a eu le rejet français suivi du non néerlandais... .

Il a fallu remettre l'ouvrage sur le métier, enlever quelques petites aspérités qui ne plaisaient pas aux uns et aux autres pour proposer à un sommet de chefs d'états et de gouvernements qui s'est tenu à **Lisbonne**, une version révisée, légèrement allégée de ce même traité mais qu'on a ensuite évité d'appeler traité constitutionnel, mais simplement **traité de l'union européenne** et qui là aussi de péripétie en péripétie a fini par être ratifié l'année dernière et est entré en vigueur le **1 décembre 2009**.

3 Traité de l'Union européenne

Commence alors cette période d'une nouvelle charte européenne pour répondre à ces nouveaux défis énumérés précédemment, en démocratisant, c'est à dire en essayant d'obtenir une plus grande adhésion des citoyens, de l'opinion, au projet européen, en simplifiant les choses pour en faciliter la lecture.

On est assez loin du compte. Pendant les 20 dernières années, nous avons essentiellement, sous l'impulsion de **Jacques Delors**, donné corps à ce fameux marché unique. On a supprimé toutes les entraves aux échanges, on a facilité la libre circulation et on a pensé que tout cela était fait au profit du consommateur. Le problème c'est que nous ne sommes pas, vous et moi, que des consommateurs, nous sommes aussi entrepreneurs, travailleurs, nous avons une vie sociale, une vie culturelle. L'homme ne se nourrit pas que de pain et donc pour faire progresser le projet européen, il faut obtenir l'adhésion des hommes et des femmes de ce continent et donc aller à la rencontre de leurs véritables préoccupations. C'est pour ça qu'on a voulu rendre tout cela beaucoup plus démocratique. Pendant tout un temps, les états décidaient souverainement en consultant le parlement. La consultation on en fait état lorsque l'avis qui est donné va dans notre sens, quand l'avis qui est donné vous est défavorable, on oublie de le mentionner.

Des progrès avaient été faits, l'acte unique européen en 1987-88, on avait déjà eu le traité de Maastricht, on avait la PAC qui consomme environ 40 % du budget de l'union européenne entièrement décidé par les ministres seuls. Les politiques très importantes comme la politique de l'immigration, comme la politique de l'énergie n'étaient pas dans le champ de compétence du parlement.

Avec les nouvelles mesures qui sont entrées en vigueur le 1 décembre, pratiquement l'ensemble des domaines politiques et économiques relèvent de la procédure législative normale qui fait que le parlement européen est à égalité co-législateur avec le conseil des ministres ; c'est une procédure assez complexe, assez lourde, mais comme le dit fréquemment **Michel Barnier** « *si on simplifie trop on caricature* » et ceux qui reprochent à nos procédures parfois une certaine sophistication, ne doivent pas s'en affoler, parce que c'est peut être la contre partie du respect de nos diversités. C'est pour ça que les procédures peuvent paraître lourdes et c'est pour ça aussi que je disais « *on a pas tout à fait le compte de simplification qu'on voudrait avoir* » mais vous le savez la vie d'un conseil municipal c'est déjà parfois compliqué, regardez les nuances qui se traduisent aux élections régionales, voyez ensuite ce qui se pratique au niveau national dans la plupart des pays qui connaissent des scrutins à la proportionnelle, qui n'ont pas de majorité automatique, alors imaginez ce que peut être la complexité de la vie démocratique au niveau européen.

Pour être transparent (ce mot est l'une des quêtes de ce nouveau traité), échappe quand même au parlement, la fiscalité. C'est très important, cela reste le nerf de la guerre, bien que sur le plan budgétaire, la partie soit de nouveau respectée entre parlement et conseil des ministres, qui est la représentation des états membres. On a voulu également simplifier les procédures et les rendre plus lisibles, c'est là qu'apparaît le président.

Le président du conseil européen.

Valéry Giscard D'Estaing aurait voulu que ce fût un président de l'Union européenne. C'était peut être aller un peu vite en musique, parce que les présidents existants ne voyaient pas d'un bon œil arriver un concurrent qui serait le super président, qui irait se promener dans le monde entier en disant je suis le président de l'union européenne. Ils ont tout fait pour qu'il ne s'appelle **que** le président du conseil européen, qui est la réunion des chefs d'états et de gouvernements. En réalité quand on dit chefs d'états et de gouvernement, il n'y a que 2 chefs d'états qui exercent des compétences réelles, c'est le président de la république française et c'est la présidente d'Estonie (ou Lettonie) qui ont des pouvoirs constitutionnels importants. Les autres sont tous des chefs de gouvernements et depuis toujours leur présidence était tournante, c'est à dire tous les 6 mois la présidence était exercée par un autre.

Ce qui fait que ceux qui n'avaient pas tenu à jour leur calendrier, sur les autres continents, ne savaient pas exactement qui était leur interlocuteur et à qui ils devaient téléphoner. Comme disait **Kissinger**, « *l'Europe, quel numéro de téléphone* » et donc on s'est doté maintenant d'un président. Une personnalité intéressante, qui a été Premier ministre de son pays, la Belgique. Etre premier ministre de la Belgique c'est déjà un exploit parce que c'est un pays d'une telle complexité avec tellement de couches superposées de pouvoirs et de compétences, tellement de nuances et parfois d'oppositions contradictoires que c'est peut être un bon sésame, un bon laisser passer pour devenir président de l'Union européenne. Il s'appelle Herman Van Rompuy, c'est un homme très agréable et très abordable de surcroît. Son rôle n'est pas d'aller parcourir le monde en disant « *je suis le président de l'union européenne* ». Les interlocuteurs ne s'y trompent pas. Ils téléphoneront quand même à Angela puis à Nicolas et puis à celui qui va venir à Londres le 6 mai. Son rôle c'est essentiellement d'être en interne un facilitateur, d'aller de l'un à l'autre, et là, les belges savent faire pour essayer de rapprocher les points de vue de façon à ce qu'au Conseil européenne qui se réunit tous les 2 à 3 mois, c'est lui qui prend l'initiative de le convoquer, qui le présidé de façon à ce que le conseil européen soit en mesure de trancher sur les sujets importants et éventuellement de tracer des perspectives nouvelles pour mettre les institutions européennes en mesure d'affronter les défis qui sont posés par l'actualité.

La Haute représentante de la politique étrangère et de sécurité

On a ajouté à ce Président, un haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité. Parce que si je disais tout à l'heure que pour progresser l'Europe doit recueillir l'assentiment des citoyens en répondant aux besoins élémentaires de ces derniers qui sont des besoins en matière de sécurité, en matière de santé, des besoins en matière de sécurité dans la consommation, dans le climat, dans l'environnement etc. ... Il y a aussi un besoin d'exister sur la scène mondiale en harmonisant nos politiques étrangères. Une politique étrangère sans le levier de la force - *c'est la fameuse main de fer dans le gant de velours chère à Talleyrand* - ça ne serait pas très valable. On a donc mis en place un Haut représentant qui maintenant est une femme **haute représentante de la politique étrangère et de sécurité, Catherine Ashton**, qui est donc une autre figure qui représente l'Europe sur la scène internationale. Vous voyez le trouble que nous semons nous même en créant un président et un haut représentant. Mais ce haut représentant est en même temps premier vice-président de la commission européenne présidée par M Baroso.



Le président de la commission européenne

M Barroso est le président de l'exécutif.

La commission européenne, je le dis souvent, ça a été le coup de génie des pères de l'Europe, des **Jean Monnet, R Schumann**, c'était de créer à l'époque de la CECA, **la haute autorité** c'est-à-dire un organe indépendant des états membres et dont la seule mission est de faire avancer l'intégration européenne. C'est encore aujourd'hui le rôle de la commission européenne même si entre 1951 haute autorité et 1957, le **traité de Rome** l'a déjà un peu édulcoré en changeant le vocable de haute autorité à commission. Mais enfin, on s'y est habitué et lorsque le président de la commission est une grande personnalité comme **Jacques Delors**, peu importe le titre, il a fait avancer beaucoup les choses.

Dorénavant avec le traité de Lisbonne, il est forcément issu de la majorité qui sort des urnes au moment de l'élection du Parlement européen au suffrage universel et donc on cherche là aussi à se rapprocher du modèle national, ou lorsque le citoyen va voter aux législatives, il va en réalité, pratiquement, désigner le premier ministre parce qu'on sait que si c'est telle majorité, ce sera telle personnalité qui sera Premier ministre. La commission est vraiment cet organe qui doit penser l'Europe au jour le jour, qui est d'après les textes, seule habilitée à prendre l'initiative législative et qui ensuite une fois que les textes sont adoptés par la procédure législative que j'ai rapidement décrite, est chargée de l'exécution. C'est donc un personnage clé, très important.

Et de trois.

Alors allez comprendre, comment nous pouvons être perçus, identifiés par un système que nous voulions simplifier, d'avoir un président du conseil européen, une haute représentante et un président de la commission. Moi même dans mon job de chef du protocole, quand Mme Ashton arrive, je la regarde : quel chapeau portez-vous aujourd'hui ? vice présidente de la commission européenne, je vous mets du côté du banc de la commission, soit du côté du conseil.

Voilà les organes qui ont été mis en place, mais il ne faut pas s'arrêter uniquement à ça.



La double majorité

On est allé plus loin, dans la rationalisation des procédures notamment en introduisant la double majorité pour rendre les choses plus lisibles.

Pourquoi ? Dans le temps, lorsque le conseil des ministres devait se prononcer, il y avait une pondération des voix. C'est normal, le poids du Luxembourg ou de Malte ne peut pas être comparé avec le poids de l'Allemagne ou de la France. Il y avait une pondération des voix qui allait pratiquement de 1 à 10 et c'était assez compliqué. Il fallait trouver les 68%, 66% dans certains cas. **Valéry Giscard D'Estaing**, grand esprit mathématique avait dit, c'est très simple, on va faire la double majorité, la majorité des pays représentant la majorité de la population. Hélas c'était trop simple, parce que un certain nombre de pays avait des craintes, pas les grands, pas les petits, mais les pays de taille intermédiaire d'être pris en sandwich entre des coalitions de grands pays ou de petits pays. **Giscard D'Estaing**, qui n'était pas à court de bonnes formules mathématiques a dit 50% des pays représentant 55% de la population, puis 60% de la population et finalement après des négociations de marchands de tapis, on a fini par une double majorité qui représente 55% des états et 65% de la population. Ainsi les choses sont simples, il n'y a plus de pondération de voix et cette dynamique du vote majoritaire est entrée dans les mœurs. Au parlement aussi, on n'est pas toujours dans le bon camp, mais on est dans un système démocratique qu'il faut accepter, les agriculteurs français vont l'expérimenter prochainement. Protégés jusqu'à présent par une sorte de quasi veto que chaque gouvernement pouvait exercer au conseil des ministres lorsque les décisions en matière agricole devaient être prises à l'unanimité du conseil, dorénavant on votera au parlement et au conseil des ministres. Il n'est pas sur qu'on soit toujours satisfaits du résultat du vote, mais on accepte le principe démocratique ou on ne l'accepte pas. Ce sont les principales modifications apportées par le traité.



Serons-nous en mesure de répondre aux défis de l'époque ? En venant ici ce soir, je me suis dit que le printemps strasbourgeois est tellement beau que j'aurai envie de parler de l'Europe comme d'une fée magnifique, sur un ton joyeux, badin etc.... Hélas, l'histoire de l'Europe est une affaire profondément dramatique. La dramaturgie va très bien à l'Europe et quand vous regardez aujourd'hui l'état de l'Europe, vous comptez : crise financière, crise économique, crise énergétique, la Grèce et puis finalement arrive le volcan, les gens qui n'ont pas le moral plutôt bien accroché auraient tendance à jeter le manche après la cognée en disant ou est ce qu'on va ?, on va de crise en crise, sauve qui peut, essayons de nous sauver chacun nous même et là se serait pour le coup la mort assurée. Ce qui est assez remarquable, c'est que nous avons maintenant les outils, les instruments institutionnels, nous avons aussi le personnel politique pour rebondir, pour faire face à ces différentes crises, alors à Copenhague, certes on n'a pas gagné, on a peut être pas été les meilleurs pédagogues, et peut être n'avons nous pas affiché la plus grande cohésion de nos convictions sur ce sujet là. Mais en revanche sur la crise en Grèce, quoiqu'en disent les journaux, l'Europe s'organise, l'Europe va s'organiser avec un certain nombre d'exigences, parce que il faut bien voir aujourd'hui que là aussi on a quitté le mode incantatoire Europe ! Europe ! Et tout va se résoudre. Les allemands ne l'entendent pas comme ça. Si on veut la solidarité, il faut la rigueur, on ne peut plus aujourd'hui séparer les deux. Alors solidarité oui, rigueur, sérieux, respect des règles, oui. Et tout le magnifique édifice de la construction de l'euro qui est un fabuleux symbole pour nos concitoyens risque de s'écrouler si nous sommes négligents, si nous sommes laxistes alors que nous réclamons en même temps la solidarité entre européens. **Wolfgang Schäuble**, ministre des finances allemand est favorable à la création d'un fond monétaire européen. C'est un organe essentiel de solidarité et de gouvernance monétaire mais il est totalement fondé à exiger la plus grande rigueur dans le respect de ces fameux critères de la gouvernance monétaire qui sont les 3% d'inflation, les moins de 60% d'endettement par rapport au PIB. Ils ont d'ailleurs déjà connu un certain assouplissement puisque on a déjà accepté qu'en période de crise il y ait des délais, grâce au ciel pour nous les français, on serait voués aux gémonies depuis une paire d'années. Là ou on a une démarche cohérente. Ne soyons pas choqués non plus que la mise au point de ces démarches soit laborieuse, alors bien sur ça fait les choux gras de la presse, il faut bien remplir les colonnes des journaux, ils les remplissent plus facilement sur les dissensions, sur les querelles. Mais cette Europe avance et lorsque on s'entend au conseil, il y a 2 lignes dans le journal, on en parle pratiquement pas. **Jacques Delors** avait coutume de dire que l'Europe avance de crise en crise. Et de ce point de vue, tous les commentaires sérieux que l'on peut lire disent que la crise grecque est salutaire pour l'euro.

On a pris conscience de l'extrême gravité où nous étions parvenus dans le système monétaire européen, c'était la veille de l'effondrement et en même temps on a réussi à mettre les instruments qui permettent de rebondir. Je suis persuadé qu'on trouvera sur d'autres crises les moyens de rebondir. Je pense que si on a peut être dans les 20 dernières années été un peu trop matérialistes sur l'Europe, on a quitté la partie émotionnelle. Aujourd'hui il est temps de reenchanter l'Europe. C'est quand même extraordinaire de voir ce nuage de poussière capable de bloquer la moitié du monde et de voir arriver les gens, lundi après midi à Strasbourg dire mais que fait l'Europe ? Alors que c'est un domaine dans lequel elle n'a aucune compétence. Ce désir d'Europe est là en permanence, « *un jour j'étais avec une personnalité à la gare à Bruxelles, le train avait 10 minutes de retard, il se retourne et dit que fait le protocole ?* ». C'est un peu comme ça, on critique l'Europe, on exalte les égoïsmes nationaux, et puis quand on est au fond du trou, dans la crise, que plus rien ne fonctionne, on dit mais que fait l'Europe ? C'est que l'Europe a encore de beaux jours devant soi, et je pense, puisqu'il s'agit d'une dimension humaniste essentielle, qu'il s'agit de politique au sens le plus noble du terme, **je crois qu'il faut retrouver un certain enthousiasme européen et j'espère que la petite introduction que je viens de vous faire aura conforté ou réveillé chez vous cet enthousiasme pour le plus grand projet qu'on ait pu imaginer sur notre vieux continent qui est celui de cette architecture nouvelle qui organise de façon pacifique et totalement désintéressée également pour le reste du monde.**

Merci

François Brunagel





20 ANS DE COORDINATION UNIVERSITAIRE DANS L'ESPACE DU RHIN SUPERIEUR

EUCOR

Le 24 mars 2010 Monsieur Jacques Sparfel nous a parlé de la Confédération Européennes de s Universités du Rhin Supérieur (EUCOR).

Monsieur Jacques Sparfel est Secrétaire Général de l'EUCOR et a ses bureaux à Strasbourg. Il est agrégé en lettres classiques, licencié en allemand et traducteur diplômé de la langue allemande. Il a été longtemps Secrétaire Général du Collège Franco-allemand et a également employé plusieurs postes de responsabilités dans le land de Schleswig Holstein, dans les villes de Kiehl et de Düsseldorf avant d'occuper ce poste.

EUCOR est une confédération des universités du Rhin supérieur qui a été fondée en 1989 par les universités de Strasbourg, Karlsruhe et Fribourg puis Bâle, Colmar ultérieurement.

Cet espace d'échange permet à chaque étudiant inscrit dans l'une des universités membres de suivre des cours et de bénéficier gracieusement des services des autres universités. L'élaboration de formations communes, de réseaux thématiques, de coopérations scientifiques, pédagogiques et administratives ainsi que l'échange d'enseignants illustrent depuis 20 ans cette étroite collaboration. Cette confédération s'adresse à environ 100 000 étudiants sur un bassin total d'environ 67 000 étudiants. La mobilité concerne environ 1 % des étudiants ce qui comparé, comparé à d'autres modes d'échanges comme ERASMUS, correspond à un pourcentage à peu près équivalent.

Le deuxième point fort de cette confédération est la recherche qui permet d'avoir des pôles d'excellence par exemple un pôle de nano technologie intégré dans le pôle de neurosciences Neurex qui fait de ce groupe de recherche le plus grand réseau mondial dans ce domaine.

COORDINATION EUROPEENNE UNIVERSITES DU RHIN SUPERIEUR

Eucor, 20 ans de coopération

Les universités de Fribourg-en-Brisgau, Bâle, Strasbourg, Karlsruhe et Mulhouse-Colmar s'associent en 1989 pour fonder la **Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur**, plus connue sous le nom d'Eucor.

Cet espace d'échange permet à chaque étudiant inscrit dans l'une des universités membres de suivre des cours et de bénéficier gratuitement des services des autres universités.

L'élaboration de formations communes, de réseaux thématiques, de coopérations scientifiques, pédagogiques et administratives ainsi que l'échange d'enseignants illustrent depuis 20 ans cette étroite collaboration.



UN POTENTIEL DE RANG MONDIAL

Avec quelque 100 000 étudiants et 11 000 scientifiques, les universités Eucor font partie des institutions de pointe à l'échelle mondiale en recherche et formation dans la majorité des disciplines.

L'EXPÉRIENCE CONCRÈTE DE LA MOBILITÉ

Les universités Eucor sont ancrées au cœur de trois pays au fort potentiel scientifique. Leurs étudiants et enseignants-chercheurs font sur place l'expérience concrète de la mobilité et du plurilinguisme.

EUCOR | CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES UNIVERSITÉS DU RHIN SUPÉRIEUR

3 universités
Près de 100 000 étudiants
Plus de 11 000 enseignants et chercheurs
8 000 doctorants
Des universités en bonne place dans les classements nationaux et internationaux dont le budget total annuel est de plus d'un milliard et demi d'euros

ALBERT-LUDWIGS-UNIVERSITÄT FREIBURG

www.uni-freiburg.de

Université pluridisciplinaire
Fondée en 1457
Plus de 21 600 étudiants
11 facultés, 155 cursus
Près de 7 000 collaborateurs

UNIVERSITÄT BASEL

www.unibas.ch

Université pluridisciplinaire
Fondée en 1460
Plus de 11 000 étudiants
7 facultés
3 500 collaborateurs

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

www.unistra.fr

Université pluridisciplinaire
Fondée en 1621, l'Université de Strasbourg donne naissance, en 1971, à trois universités distinctes, qui fusionnent en janvier 2009
Plus de 42 000 étudiants
38 composantes (Unités de formation et de recherche, facultés, écoles et instituts)
Plus de 5 200 collaborateurs

KARLSRUHER INSTITUT FÜR TECHNOLOGIE

www.kit.edu

Université technique / Centre de recherche
Fondée en 1825, l'Université de Karlsruhe fusionne en 2009 avec Le Forschungszentrum Karlsruhe (centre de recherche fédéral fondé en 1956) et devient : Karlsruher Institut für Technologie
Plus de 18 000 étudiants
11 facultés et 11 programmes de recherche
8 000 collaborateurs

UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE MULHOUSE-COLMAR

www.uha.fr

Université pluridisciplinaire
Fondée en 1975
Plus de 7 600 étudiants
8 composantes (Unités de formation et de recherche, facultés, écoles et instituts)
Plus de 1 000 collaborateurs



Journée du 26 mai
AG de 10 ans de Pied à l'étrier.
Déjeuner Rotary



les invités seront :
les adhérents de Pied à l'étrier,
les rotariens, les invités d'honneur, la presse.

L'ordre du jour de l'AG,
Adoption du procès verbal de juin 09,
Rapport moral de la présidente,
Rapport d'activités pour l'année 2009,
Rapport financier,
Rapport des réviseurs aux comptes,
Approbation des comptes,
Renouvellement partiel du comité de direction,
10 ème anniversaire,
Le rotary invite ses adhérents, la presse,
les personnalités de la ville.

Le prix du repas est de 23 euros.

MENU DU 26 MAI 2010

APERITIF

Kir royal
Assortiment d'amuses bouche

~~~~~

## PLAT

Couscous royal (brochette de poulet, agneau, kefta)  
Semoule onctueuse accompagnée de ses légumes de saison

~~~~~

DESSERT

Gazpacho de fraises

~~~~~

Thé ou café  
Douceurs orientales

# Soirée Inner Wheel

Animé par l'Orchestre du Rotary Sud

